

SPÉCIAL STRATÉGIES →

→ Mercredi 2 octobre 2019 - École Militaire

LES MATINALES DE L'ACPI 2019

**TRANSFORMATION
DIGITALE ET INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

—
**QUELLES OPPORTUNITÉS
ET QUELS RISQUES POUR
NOS MÉTIERS ?**

→ L'Association des Conseils en Propriété Industrielle organise, en partenariat avec l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, le think tank Emerize et la Chambre Nationale des Commissaires de Justice, la première conférence-débat consacrée à l'intelligence stratégique et sociétale des professions réglementées du droit et du chiffre, invitées à transformer leurs approches métier, leur organisation et leurs *business models*.

→ LIEU

ÉCOLE MILITAIRE

1, Place Joffre 75007 Paris

Accueil par le poste 5, entre 8h00 et 8h30
Prévoir 15' pour les contrôles de sécurité,
l'émargement et l'accès à l'amphithéâtre
Des Vallières

→ DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT

🕒 8h00 : Accueil-café

🕒 8h30 : Ouverture des débats

🕒 8h40 › 9h : Keynote Speaker

🕒 9h › 10h30 : Table ronde 1
« Management, organisation et bien-être au travail »

🕒 10h30 › 11h : Grand angle
« Intelligence économique, sécurité et compétitivité »

🕒 11h › 12h30 : Table ronde 2
« Nouvelles offres, nouveaux business models et interprofessionnalité »

🕒 12h30 : Conclusion des débats

→ Cocktail apéritif



ORGANISATION & RELATIONS EXTÉRIEURES



Nicole Tortello Duban
AleVia Conseil

Ligne directe : + 33 6 58 42 04 80
acpi@alevia360.com

THÉMATIQUE

→ CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS DE JUSTICE, COMMISSAIRES AUX COMPTES, EXPERTS-COMPTABLES...

À L'HEURE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, QUELLES OPPORTUNITÉS ET QUELS RISQUES POUR NOS MÉTIERS ?

L'Association des Conseils en Propriété Industrielle (ACPI) organise, en partenariat avec l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, le think tank Emerize et la Chambre Nationale des Commissaires de Justice, la première conférence-débat consacrée à l'intelligence stratégique et sociétale des professions du droit et du chiffre.

Si ces professions entendent naturellement tirer parti des transformations en cours pour mieux accompagner leurs clients, quelle démarche doivent-elles suivre pour préserver les garanties liées à leur réglementation ?

Dépourvues de directeurs de l'innovation, peuvent-elles « tester et pivoter » pour innover ? Quel type de formation convient-il de

prévoir pour accompagner l'évolution des collaborateurs ? Quelle gouvernance mettre en place pour relever les défis de demain ? Quels *business models* inventer ? L'interprofessionnalité peut-elle favoriser un changement de paradigme ?

Autant de questions à débattre au bénéfice d'une innovation humaniste porteuse de progrès ! Les professionnels sont invités à présenter leurs solutions, à aborder sans tabou les questions de sécurité liées à la dématérialisation des échanges et à débattre de l'importance d'une stratégie d'intelligence économique dans un monde où il devient de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux.

Pour faire écho à leurs réflexions : les regards croisés de Paul Jolie, Conseiller spécial auprès du Chef du Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economique (SISSE) et d'Olivier Babeau, Président fondateur de l'Institut Sapiens, professeur à l'université de Bordeaux et essayiste.

→ Au plus près de ceux qui créent et inventent, les Conseils en Propriété Industrielle (CPI) sont des juristes et des ingénieurs formés à la protection, à l'exploitation, à l'évaluation et à la défense des actifs immatériels de l'entreprise.

Leur intervention se situe au carrefour de l'innovation, du droit et du chiffre.

Leur rôle spécifique en fait les témoins privilégiés d'un changement de paradigme, créateur d'opportunités nouvelles au niveau technologique, bien sûr, mais aussi au plan humain.

L'ACPI, qui fédère des dirigeants de cabinets de CPI, a conclu en 2017 un partenariat avec l'IHEDN pour renforcer les connaissances de ses membres en intelligence économique.

Accompagner la réflexion stratégique des dirigeants des cabinets de conseil en propriété intellectuelle est la mission de l'ACPI qui poursuit trois objectifs : in(former), innover et influencer.

PROGRAMME

→ OUVERTURE

Un représentant de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale

Eric Le Forestier, Président de l'Association des Conseils en Propriété Industrielle

→ DEUX TABLES RONDES :

→ TABLE RONDE 1

Modération des débats : **Gaëlle Loinger-Benamran**, Conseil en propriété industrielle et Mandataire auprès de l'EUIPO, co-fondatrice du cabinet TAoMA

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Catherine Sauvat, Secrétaire général du cabinet Santarelli, Présidente du think tank Emerize

Anne Vila, Secrétaire général du cabinet Regimbeau

Franck Macrez, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg

Johanne Mauchand, Avocat au Barreau de Paris, co-fondatrice et associée du cabinet Neptune AARPI

Denis Barbarossa, Expert-comptable, associé du cabinet Accomplys, président de l'IFEC

→ TABLE RONDE 2

Modération des débats : **Pierre-Louis Désormière**, Conseil en propriété industrielle et Mandataire auprès de l'OEB, associé du cabinet Beau de Loménie

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Christiane Féral-Schuhl, Avocat au Barreau de Paris, co-fondatrice et associée du cabinet Féral-Schuhl - Sainte-Marie, Présidente du Conseil National des Barreaux

Serge Garrigou, Géomètre-expert, Président de la commission numérique de l'UNAPL

Marc Levieils, Conseil en propriété industrielle, associé du cabinet Regimbeau

Eric Albou, Huissier de justice, co-fondateur et associé de AY

Cyril Murie, Directeur de l'innovation et de la stratégie à la Chambre Nationale des Commissaires de Justice

Xavier Lièvre, Notaire, associé de 14 Pyramides Notaires

→ DEUX GRANDS TÉMOINS :

Paul Jolie, Conseiller spécial auprès du Chef du Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economique (SISSE)

Olivier Babeau, Président fondateur de l'Institut Sapiens, professeur à l'université de Bordeaux et essayiste

BIOGRAPHIES

DES INTERVENANTS



→ ERIC LE FORESTIER

Président de l'Association des conseils en propriété industrielle (ACPI) depuis le 16 janvier 2018, Eric Le Forestier est ingénieur civil des Mines (1980). Il a commencé sa carrière de conseil en propriété industrielle à Paris au sein du cabinet Regimbeau où il a exercé durant vingt-sept ans dans des domaines variés et pour une grande diversité de clients. Il développe aujourd'hui son activité au sein de sa propre structure. Très actif à l'international, Eric Le Forestier est membre d'honneur de la Fédération internationale des conseils en propriété intellectuelle (FICPI) et coordonne un cycle de formation à la rédaction de brevets en Amérique du Sud.



→ OLIVIER BABEAU

Président fondateur de l'Institut Sapiens, Olivier Babeau est professeur à l'Université de Bordeaux depuis 2014. Ancien élève de l'ENS de Cachan, diplômé de l'ESCP, titulaire de diplômes de troisième cycle en économie et en philosophie, agrégé d'économie et docteur en sciences de gestion, Olivier Babeau étudie la transition numérique de divers acteurs de l'économie française. Essayiste, il a notamment publié : « Jean Zay, ministre du front populaire, résistant et martyr » (Ramsay, 2007), « Le management expliqué par l'art » (Ellipses, 2013), « La Nouvelle Ferme des Animaux, fable politique et économique à l'usage des hommes » (Les Belles Lettres, 2016), « L'Horreur politique, l'Etat contre la société » (Les Belles Lettres 2017).



→ GAËLLE LOINGER-BENAMRAN

Gaëlle Loinger-Benamran est conseil en propriété industrielle et mandataire européen en marques, dessins et modèles. Après avoir créé le cabinet Partenaires PI, en 2006, elle a cofondé, en 2018, l'une des toutes premières SPE unissant des CPI et des avocats. Passionnée par les aspects économiques de la propriété intellectuelle, Gaëlle Loinger-Benamran anime régulièrement des formations sur la gestion stratégique des droits de propriété intellectuelle. Elle préside la commission « Avenir de la profession et numérique » de la CNCPI. Depuis 2014, elle est membre du jury de l'EQF (examen de qualification pour devenir CPI).



→ FRANCK MACREZ

Franck Macrez est maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg. Titulaire en 2001 d'un DEA « Créations immatérielles et Droit » à l'Université de Montpellier, il a poursuivi une thèse de doctorat sous la direction du Doyen Michel Vivant, intitulée « Créations informatiques : bouleversement des droits de propriété intellectuelle ? - Essai sur la cohérence des droits », soutenue en 2007 (Éditions Litec). Il a été membre de l'équipe de recherche Créations immatérielles et Droit (Ercim, Université Montpellier), puis du Centre d'études et de Recherche en droit de l'immatériel (Cerdi, Université Paris-Sud).



→ ANNE VILA

Titulaire d'un doctorat en droit économique de l'environnement et ancienne avocate en droit des affaires et fiscalité, Anne Vila a rejoint le cabinet Regimbeau, en 2003, où elle occupe le poste de secrétaire général, depuis 2012. Anne Vila est également associée dans une Holding de trading International sur la zone Asie avec une filiale basée à Hong Kong.

BIOGRAPHIES



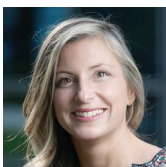
→ CATHERINE SAUVAT

Catherine Sauvat est secrétaire général du cabinet Santarelli, depuis janvier 2012 et présidente du think tank Emerize, 1^{er} think tank des professions réglementées du chiffre et du droit. Diplômée de l'EDC, Catherine Sauvat a occupé pendant onze ans la fonction de directeur général au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires. Elle a également exercé des responsabilités de directeur administratif et financier dans des groupes anglo-saxons. Catherine Sauvat a été responsable pédagogique notamment du module « Management des cabinets » de l'Ecole de Formation du Barreau de Paris.



→ DENIS BARBAROSSA

Denis Barbarossa a débuté sa carrière en 2001 dans un cabinet international fortement frappé par la crise financière. Diplômé d'expertise comptable en 2005, il a fondé le cabinet Accomplys en 2007 et s'est spécialisé dans les sociétés technologiques pour accompagner des start-ups. Acteur au sein des instances de sa profession dès 2002, il a été élu Président d'Honneur de l'ANECS en 2005 puis, successivement, Président de la section parisienne (2006) puis nationale (2008) du CJE. Denis Barbarossa a été élu Président de la section Paris de l'IFEC, le syndicat majoritaire de la profession, en 2013. Il est son Président national depuis 2017.



→ JOHANNE MAUCHAND

Avocat en droit social (Barreau de Paris), Johanne Mauchand a été collaboratrice puis associée chez Orsay Avocats, de 2003 à 2015. En août 2015, elle a fondé Neptune AARPI. Johanne Mauchand anime des formations en droit social à l'Ecole des Mines Paris-Tech, à l'Ecole des Ponts et Chaussées, et en entreprise (équipes/encadrement). Son activité la conduit à conseiller et à accompagner des entreprises françaises et étrangères implantées en France, dans tous les domaines du droit social (droit du travail et protection sociale). Elle propose également aux startups, aux TPE, aux PME-PMI un service RH externalisé.



→ PAUL JOLIE

Ingénieur Général des Mines, Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Edhec, Paul Jolie est fonctionnaire de l'Etat depuis son premier poste à la Direction Générale des Télécommunications, devenue France Telecom puis Orange. Il y a passé 20 ans avant de revenir en 2008 comme DSI adjoint au ministère des Affaires Étrangères, puis l'un des DSI de Bercy - au Secrétariat Général - en 2012. Il a occupé en 2017 et 2018 le poste de Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco. Depuis le 1^{er} Juillet 2019, il est Conseiller spécial du Chef de Service du SISSE, le Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité économique.



→ PIERRE-LOUIS DÉSORMIÈRE

Diplômé de l'école d'ingénieur des technologies de l'information et de la communication et d'un Master 2 en droit de la propriété intellectuelle (Université de Strasbourg), Pierre-Louis Désormière a commencé sa carrière de conseil en propriété industrielle en 1998 au cabinet Beau de Loménie, dont il est aujourd'hui l'un des associés. Mandataire européen agréé auprès de l'Office européen des brevets, il est spécialisé en brevets d'invention dans le domaine des technologies des matériaux, des instruments et des systèmes électrotechniques. Ancien président de l'ACPI, Pierre-Louis Désormière est à l'origine du partenariat établi entre l'ACPI et l'IHEDN. Il intervient dans le cycle « Intelligence économique et stratégique » de l'Institut.

DES INTERVENANTS



→ SERGE GARRIGOU

Diplômé de l'Institut de Topométrie (Conservatoire National des Arts et Métiers), Serge Garrigou est Géomètre Expert DPLG au Havre depuis 1985. Président d'honneur de l'UNGE (Union Nationale des Géomètres Experts), qu'il présida de 2004 à 2008, il siège à l'UNAPL depuis 2008 et y conduit la commission numérique, depuis sa mise en place en 2016. En 2019, l'UNAPL a élaboré la « Charte de confiance » destinée à réguler les relations avec les plateformes numériques d'intermédiation en ligne.



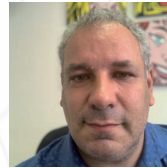
→ CHRISTIANE FÉRAL-SCHUHL

Présidente du Conseil National des Barreaux (2018-2020), ancien Bâtonnier du Barreau de Paris (2012-2013), avocat aux barreaux de Paris et du Québec, Christiane Féral-Schuhl est spécialisée dans le droit des nouvelles technologies et, plus particulièrement, le droit de l'informatique, depuis plus de 30 ans. Elle pratique, par ailleurs, la médiation conventionnelle et judiciaire, au plan national et international. Christiane Féral-Schuhl est l'auteur de « Cyberdroit : le droit à l'épreuve de l'Internet » (Dalloz Praxis, 7ème édition 2018).



→ MARC LEVIEILS

Titulaire d'un DESS de Propriété Industrielle (Université Paris 2 - Assas), Marc Levieils a commencé sa carrière en propriété industrielle en 1991. Après une expérience dans une SSII dédiée à la propriété intellectuelle, il a rejoint le cabinet Regimbeau en 1996 et y est associé depuis 2005. Spécialisé en droit de l'informatique et des télécommunications, Marc Levieils est responsable du service Contrats & Valorisation des droits de PI. Chargé d'enseignement à l'Institut d'Etudes Politiques et à Paris 2, il a participé au processus d'élaboration de la norme ISO 10668, relative à l'évaluation financière des marques. Il anime le groupe de travail « Echanges de données » rattaché à la commission de normalisation « innovation » sous l'égide de l'AFNOR.



→ ERIC ALBOU

Eric Albou est huissier de justice à Paris depuis 2005. Diplômé d'un Master 2 de droit à Paris 1 La Sorbonne, il a créé, en 2016, un logiciel de constat à effectuer sur internet. Le 1^{er} juin 2018, il a lancé la première plateforme de dépôt de modèles et dessins. « BlockchainHuissierAy » permet de déposer les créations, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et d'horodater les fichiers en temps réel. De 2014 à 2011, Eric Albou a été responsable du développement de la Chambre des Huissiers de Justice de Paris. Il intervient dans de nombreuses conférences, en France et en Europe, sur la lutte contre la contrefaçon, les constats internet, les constats d'achats, la saisie-contrefaçon...



→ CYRIL MURIE

Polytechnicien, ancien officier de gendarmerie, Cyril Murie est Directeur de l'innovation et de la stratégie à la Chambre Nationale des Commissaires de Justice. En 2018, sous l'impulsion du Président de la Chambre, il a mis en place Syllex, l'accélérateur des huissiers de justice qui accompagnent aujourd'hui sept sociétés dans divers domaines : objets connectés, intelligence artificielle et blockchain. La création de Syllex vise à soutenir le développement des legaltech pour simplifier les procédures et concrétiser de nouvelles offres.



→ XAVIER LIÈVRE

Notaire associé depuis 2001, Xavier Lièvre a commencé sa carrière en accompagnant le développement du traitement des dossiers de cessions en bloc de portefeuilles immobiliers pour une clientèle institutionnelle française et étrangère de premier rang. Depuis 2006, il se consacre principalement aux dossiers des acteurs publics, aux dossiers d'aménagement urbain auprès de sociétés et établissements publics d'aménagement et aux dossiers de promotion immobilière. Il est le co-auteur, avec le consultant de l'étude en la matière, de nombreux articles relatifs à la pratique de la remise en état de sites pollués.

L'ORGANISATEUR & SES PARTENAIRES



Association des Conseils
en Propriété Industrielle

L'ASSOCIATION DES CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

→ Présidée par Éric Le Forestier, l'Association des Conseils en Propriété Industrielle (ACPI) regroupe depuis 1884 des dirigeants de cabinets de conseil en propriété industrielle exerçant à titre libéral, individuellement ou en groupe, en tant qu'employeurs ou travailleurs indépendants. Branche française de la Fédération Internationale des Conseils en Propriété Intellectuelle (FICPI), l'ACPI participe au développement de la propriété industrielle, défend un conseil éthique et responsable et contribue à l'évolution du métier et de sa réglementation, au plan national et international.



L'INSTITUT DES HAUTES DÉFENSES DE DÉFENSE NATIONALE

→ Établissement public, à dimension interministérielle, placé sous la tutelle du Premier ministre, l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale a pour mission de développer l'esprit de défense et de sensibiliser aux questions internationales. Dirigé par le général de corps d'armée Patrick Destremau, l'Institut s'adresse à un large public de civils et de militaires, français et étrangers. Depuis plus de 80 ans, l'IHEDN inscrit son action dans sa mission fondatrice de renforcement de la cohésion nationale par la promotion d'une culture de défense et de sécurité nationale.

EMERIZE EMERIZE

Le Think Tank des professions
réglementées du chiffre et du droit

→ Présidée par Catherine Sauvat, Secrétaire Général du cabinet de conseil en propriété industrielle Santarelli, le think tank EMERIZE invite les professions réglementées du chiffre et du droit à confronter leurs expériences pour enrichir leurs pratiques, faire émerger des idées et les promouvoir. Le but des conseils en propriété industrielle, avocats, notaires, huissiers de justice, experts-comptables et commissaires aux comptes impliqués dans cette réflexion participative : anticiper les mutations, améliorer la performance managériale, favoriser une innovation maîtrisée.



LA CHAMBRE NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE

→ Présidée par Patrick Sannino, la Chambre Nationale des Commissaires de Justice est l'instance ordinaire de la nouvelle profession de commissaire de justice, créée par l'ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016. Elle est aujourd'hui composée de deux sections professionnelles, celle des huissiers de justice et celle des commissaires priseurs judiciaires, qui sont amenées à fusionner au 1^{er} juillet 2022. La profession d'huissier de justice contribue depuis plusieurs années à l'émergence de solutions innovantes et performantes au service de la justice et des justiciables.

→ ILS SOUTIENNENT LES MATINALES DE L'ACPI

